

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2024

DELIBERATION N°2024.00443

APPEL À MANIFESTATION « 3, 2, 1... 2024 » - SOUTIEN AU PROJET DE L'ASSOCIATION VÉLO EN QUARTIER

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix : 46

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Charles DALLARA

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JULIEN, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. François DRIOL donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,

RECU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240704-D20240044310

Date de mise en ligne : 12 juillet 2024

M. David FARA donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Patrick BOUCHET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER,
Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,
M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND,
M. Gaël PERDRIAU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2024

APPEL A MANIFESTATION « 3, 2, 1... 2024 » - SOUTIEN AU PROJET DE L'ASSOCIATION VELO EN QUARTIER

La politique sportive métropolitaine s'est structurée depuis plusieurs années autour de deux compétences, l'une portant sur la construction et l'exploitation des équipements sportifs d'intérêt métropolitain, l'autre portant sur le soutien à des manifestations sportives d'intérêt national ou international.

Saint-Etienne Métropole a été retenue comme collectivité Hôte des deux grands événements internationaux accueillis en France : les JOP 2024 et la Coupe du Monde de Rugby 2023. Associé à ces grands événements, le dispositif d'appel à candidature, approuvé en Bureau Métropolitain le 10 juin 2021, a pour objet de favoriser l'émergence, la structuration, le développement d'événements portés par des acteurs locaux, permettant de renforcer l'identité métropolitaine, mais aussi et surtout de favoriser la participation des habitantes et habitants en perspective de la tenue de ces événements.

Au-delà de la perspective des événements sportifs accueillis sur le territoire national, la Métropole souhaite offrir aux événements soutenus la possibilité de s'inscrire durablement dans leur action.

Vélo en Quartier a sollicité, pour la seconde année, le soutien de Saint-Etienne Métropole dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « 3,2,1...2024 » pour son projet « En chemin vers les Jeux Olympiques ».

En 2023, l'association a développé des sorties sportives familiales ouvertes à tous qui ont débouché sur la création d'une section « ma famille à vélo ».

En 2024, et en lien avec l'accueil des JOP en France, l'association va multiplier les actions selon trois axes :

- poursuite des sorties sportives et balades métropolitaines organisées par la section ma famille à vélo ;
- découvertes à vélo, comme moyen de transport vers le lieu de l'action, d'autres pratiques sportives (foot, rugby, natation, biathlon, triathlon) à destination des jeunes et/ou femmes en partenariat avec des clubs ou par la rencontre d'athlètes olympiques ou paralympiques ;

Sont en cours de planification : une rencontre avec Loïc VERGNAUD, athlète en Handibike (vélo avec les mains) et avec Arthur FORISSIER, triathlète ;

- participation aux animations événementielles dans le cadre de l'accueil des JOP à Saint-Etienne ;

- déplacements en vélo jusqu'au stade Geoffroy-Guichard pour participer aux compétitions olympiques de foot féminin et, en amont des matchs, à des animations de découverte du foot ;
- organisation d'animations de découverte du VTT, du vélo de route et du cyclotourisme lors du passage du relais de la flamme et sur la fan zone « Club 2024 » durant la période d'accueil des matchs de foot à Saint-Etienne.

Concernant les publics ciblés, les actions sont principalement à destination des habitants du quartier Tarentaize / Tardy / Beaubrun / Couriot classé en QPV et plus particulièrement à destination des enfants, des jeunes et des femmes éloignés de la pratique sportive.

Chaque action à vélo pourra rassembler de 12 à 50 participants.

Les animations de découverte organisées lors du relais de flamme et sur la fan zone seront également ouvertes au grand public.

Saint-Etienne Métropole propose l'accompagnement de ce projet après instruction de la demande de l'association. Il s'avère que ce dernier remplit des critères évoqués dans la délibération susvisée à savoir :

- Sensibilisation et inclusion de publics éloignés de la pratique sportive (réduction des freins physiques, psychologiques, culturels, de mobilité...),
- Intégration de la pratique sportive dans les parcours de santé,
- Découverte de l'activité sportive et des sports olympiques et paralympiques,
- Développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap,
- Émancipation des femmes par le sport,
- Lutte contre les stéréotypes et discriminations,
- Insertion socio-professionnelle des personnes fragiles, éloignées de l'emploi ou en situation de grande précarité,
- Découverte mixte et intergénérationnelle,
- Animation inclusive pour les personnes en situation de handicap,
- Eco-responsabilité de l'évènement,
- Moment de partage autour de la diffusion des Grands Evènements.

Conformément à la délibération précitée, une participation financière de 8 000 € peut lui être attribuée au titre de l'accompagnement du projet.

En contrepartie, Saint-Etienne Métropole bénéficie d'une visibilité forte en apposant notamment le logo institutionnel sur les supports de communication de l'évènement.

Vélo en Quartier a rempli le dossier de candidature qui précise notamment les contreparties au soutien de Saint-Etienne Métropole.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une participation financière de 8 000 € pour le projet « En chemin vers les Jeux Olympiques » porté par Vélo en Quartier ;**
- **approuve la convention de participation financière dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « 3, 2, 1... 2024 » à intervenir avec Vélo en Quartier ;**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention et tous les documents relatifs à cette participation financière ;
- la dépense correspondante sera imputée au budget principal en SPOR/65748/SUBSP.

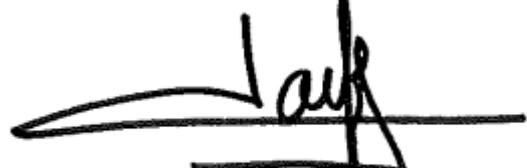
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Charles DALLARA

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE